



DECLARATION LIMINAIRE CAPL n°3 du 15/10/2020

Demande de révision de l'évaluation des agents des Finances Publiques

Madame la Présidente,

La reprise de l'épidémie à un haut niveau de gravité révèle l'absence de stratégie gouvernementale dans le combat contre le virus : aux défaillances des moyens dès le début de la crise s'ajoute une communication calamiteuse du gouvernement.

De même, nous faisons un bilan très négatif des « primes Covid » qui ont posé de nombreux problèmes d'application et produisent encore des effets délétères notamment en terme de cohésion des équipes et d'inégalité entre services.

La CGT Finances Publiques 84 persiste à penser que la reconnaissance des qualifications et de l'engagement des agents doit se traduire par une augmentation du point d'indice et un plan de qualification à la hauteur de l'investissement des agents, notamment pendant cette crise.

Par ailleurs, cette CAPL de recours des agents de catégorie C ne saurait être isolée du cadre général de régression des droits auquel travaille d'arrache-pied ce gouvernement pour transformer le fonctionnaire citoyen, celui qui a un statut, en un fonctionnaire sujet ; celui que le cadre managérial devrait transformer en « profilé », « méritant », selon que la hiérarchie l'aura décidé ou non.

La possibilité d'un appel au niveau national permettait le discernement et l'impartialité de la parité administrative. Ce que nous souhaitons que vous entendiez, c'est que l'arbitraire pris comme un gain de temps aura des effets dévastateurs sur les femmes et les hommes qui attendent la reconnaissance de leur investissement professionnel et de leur sens du service public.

Les suppressions d'emplois et les réorganisations rendent les conditions de travail toujours plus difficiles, dans une longue période de blocage du point d'indice, d'impasse sur les plans de qualification, de déconsidération pour celle ou celui qui ne sera pas mobile pour mériter de changer d'échelon ou de grade (effet conjugué du RIFSEEP et de PPCR).

La CGT Finances Publiques 84 vous demande de prendre en compte tous ces éléments dans votre traitement des dossiers de recours que nous aurons à examiner aujourd'hui. D'autre part, la CGT Finances Publiques 84 réitère sa demande pour que cette CAPL se déroule en formation plénière afin que les élus puissent pleinement jouer leur rôle pour l'ensemble des grades de la catégorie C.

Les élus C en CAPL